



Quoi de neuf dans les écoles ?

À l'école de La Grange Saint-Pierre, l'isolation thermique va améliorer le confort au quotidien.

© Nicolas Mahu

L'été, les écoles se refont une beauté. Mais pas que ! Plusieurs chantiers ont été menés pour améliorer les conditions d'accueil des élèves, renforcer la performance énergétique des bâtiments et verdier les espaces de jeux.

ANDERSEN : DES SALLES RÉNOVÉES ET UN NOUVEAU PARVIS

Les travaux importants du groupe scolaire Andersen ont concerné la rénovation des classes de l'élémentaire, la création du parvis d'accueil et l'aménagement de la cour. Comme les maternelles depuis le printemps, les élèves d'élémentaire profitent à présent des nouvelles salles de classe. Ce projet s'achèvera en avril prochain après l'aménagement de l'espace périscolaire, de la bibliothèque, des locaux associatifs et du logement du concierge. 14,5 M€ sont investis dans cette rénovation globale avec le soutien de plusieurs partenaires.

LA GRANGE SAINT-PIERRE : RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AMBITIEUSE

Commencés en mai, les travaux de rénovation énergétique du bâtiment

se poursuivent jusqu'en octobre. L'été a permis d'intervenir sur l'école maternelle, où la cohabitation entre travaux et vie de classe s'avère plus complexe à mener. Le coût des travaux, 1,35 M€, couvre l'isolation thermique par l'extérieur avec bardage et fibres de bois, le changement des menuiseries, la mise en place d'une ventilation double flux et la mise aux normes d'accessibilité.

MERMOZ ET MICROMÉGAS : DES COURS VÉGÉTALISÉES POUR MIEUX RESPIRER

Durant l'été, les cours des écoles élémentaires Jean-Mermoz et Micromégas ont été débarrassées de leurs surfaces bitumées, préparées pour les plantations et aménagées avec des dômes métalliques fabriqués par La Regratterie. Garnies de plantes grimpantes, les structures serviront de cabanes pouvant accueillir de 4

ET EN +

- **Élémentaire Damien-Allard**
Changement de menuiseries, travaux qui se poursuivront durant les vacances d'automne et de Noël
- **Élémentaire Coligny-Cornet**
Changement de menuiseries
- **Maternelle Condorcet**
Désamiantage, rafraîchissement de salles et réhabilitation de sanitaires
- **Groupe scolaire Montmidi**
Aménagement de la salle périscolaire dans l'ancienne cantine

à 10 enfants. La plantation des végétaux sera effectuée en novembre avec les élèves. ●

Les associations *au cœur* de la ville

Les associations sont un pilier de la vie locale et du lien social. Actrices de terrain, elles sont indispensables à la vie des quartiers, culturelle, sportive et citoyenne. La Ville les accompagne comme partenaire de confiance, en facilitant leurs démarches et en valorisant leur rôle. Mais, surtout, elle veille à préserver ce qui fait leur force : leur liberté d'action, leur autonomie au service de l'intérêt général et des dynamiques citoyennes.

Libres et soutenues

Le saviez-vous ? À Poitiers, près de 25 000 bénévoles se mobilisent au sein des associations. Celles-ci occupent une place essentielle dans la vie de la cité. La Ville leur accorde un soutien fort, sans jamais remettre en cause leur liberté d'action. Ce soutien va bien au-delà de l'aspect financier : il commence par une reconnaissance claire de leur rôle dans la construction d'une ville solidaire, vivante et démocratique et par une réelle écoute.

RUCHE DE SERVICES

Depuis les Assises de la vie associative organisées en 2022, la parole des acteurs associatifs est venue enrichir l'action municipale. Ces échanges ont permis de faire évoluer les services proposés : l'Espace des aides simplifie les démarches (notamment via le dispositif « Dites-le nous une fois ») et centralise les ressources utiles. Le dernier-né de cette ruche de services ?

En chiffre

387

associations seront à la
fête dimanche 7 septembre
au Parc de Blossac.



Sourires et engagement : les bénévoles au cœur de la fête des associations.

Une cartographie en ligne des salles pour les réunions ou les événements qui facilite la recherche de lieux. Guid'Asso, point d'orientation géré avec l'État, conseille les dirigeants sur les actes de gestion courants.

MOYENS CONCRETS

Sur le terrain, la Ville multiplie les formes de soutien concret : mise à disposition de locaux, prêt de matériel, appui à la communication et à l'organisation des événements, notamment dans l'espace public. Dès septembre, 50 boîtes aux lettres seront accessibles rue de Puygarreau pour permettre la domiciliation fixe de sièges d'associations. L'engagement bénévole est aussi encouragé, grâce à la plateforme nationale « Je veux aider » que la Ville participe à promouvoir et qui a déjà permis de mobiliser plus de 2 000 bénévoles depuis 2023.

SOUTIEN CLAIR

Enfin, Poitiers consacre une part importante de son budget au financement des associations. Subventions directes, aides indirectes, conventions pluriannuelles d'objectifs (CPO) sur 3 ans : le soutien est structuré par un règlement général d'intervention. Il repose sur des critères clairs, adaptés aux différentes tailles et modèles économiques des associations. L'objectif : garantir transparence, équité et visibilité, tout en laissant aux associations la pleine maîtrise de leurs projets. ●



© Yann Gachet - Ville de Poitiers

Katia Deparis

Secrétaire du Centre familial des Couronneries



« J'accueille les gens au Centre familial depuis 3 ans. La porte est toujours ouverte pour les habitants, qui sont les acteurs principaux de l'association, mais aussi pour les partenaires. C'est un lieu d'écoute, de rencontres, d'activités et d'aide pour les familles, en matière d'accès aux droits ou aux vacances. On accompagne les gens pour qu'ils sachent faire par eux-mêmes. J'aime l'humain et le lien, mais faire partie d'une association, ça change tellement le regard sur l'autre ! Ça fait tomber les barrières. »

Euridice Aisse

Bénévole au CIF-SP, Solidaires entre les âges



« J'ai choisi d'être bénévole au CIF-SP pour être proche des personnes isolées, notamment âgées. Lors des visites de convivialité à domicile, on leur redonne le sourire en discutant, en écoutant de la musique ou en faisant des promenades. Je serai à la fête des associations pour la première fois cette année, afin de faire connaître toutes les activités du CIF-SP. Pour être bénévole, pas besoin de beaucoup de temps libre, on peut aider avec le temps qu'on a, de l'amour à donner et du peps à partager ! »

Fête des associations

La fête des associations aura lieu dimanche 7 septembre de 10h à 18h au Parc de Blossac. Plusieurs centaines d'associations occuperont l'ensemble du parc pour présenter leurs activités. Des démonstrations sportives et culturelles rythmeront la journée tandis que la restauration et les rafraîchissements seront assurés par les 4 restaurants d'insertion de Poitiers. Nouveauté de l'édition 2025 : le forum de l'éducation populaire, un espace dédié à plusieurs associations engagées sur les questions des droits humains et de la transmission du savoir pour tous. Organisée tous les 2 ans, cette journée joyeuse est l'occasion d'apprendre en s'amusant, de discuter avec les bénévoles, de s'inscrire à une activité pour l'année ou même de se lancer dans le bénévolat.

Paul Cordeau

Responsable de l'Ufolep 86



« L'Ufolep est une fédération multisport qui voit le sport comme un outil d'éducation populaire. Il y a une dimension sportive avec nos 80 clubs affiliés et leurs 2 000 licenciés, mais aussi sociale avec une approche éducative, inclusive et citoyenne. Le sport est au service de l'humain et de son insertion sociale. Nous sommes installés au cœur du quartier de Beaulieu et ça a du sens d'être au contact d'un public prioritaire. Cela fait 10 ans que je suis salarié à l'Ufolep, et cela me permet de faire le lien entre mes valeurs, mes études en Staps et ma fibre sociale. Et puis, c'est le quartier où j'ai grandi ! »



Réunion de chantier pour suivre l'avancement des travaux.

© Yann Gachet - Ville de Poitiers

Le Clos Gaultier se métamorphose

La Ville rénove en profondeur le Clos Gaultier, équipement situé au cœur des Trois-Cités. Il s'agit d'accueillir dans les meilleures conditions le centre socioculturel qui propose une multitude d'activités.

Derrière les palissades, le bâtiment de près de 50 ans est mis à nu. « *On repart quasiment de zéro* », explique Benjamin Marquis, conducteur de l'opération. Après démolition partielle, désamiantage et renforts structurels, une nouvelle phase s'ouvrira cet automne avec la construction d'une extension, dont un accueil en ossature bois et chanvre. Aux abords, le paysage changera avec la création d'une esplanade arborée. En 2026, le Clos Gaultier offrira 1 340 m² de surface utile, contre 1 128 m² auparavant, ce qui permettra d'y accueillir notamment les activités petite enfance jusqu'à présent réparties en différents lieux

et de renforcer le nombre de places offertes en crèches aux Trois-Cités.

PROJET PARTAGÉ

L'aménagement a été coconstruit avec les usagers pour une meilleure répartition des espaces, un accueil plus fonctionnel, une accessibilité améliorée et pour permettre une capacité accrue pour les activités du centre socioculturel et de la crèche contiguë. Vincent Divoux, directeur du CSC des 3 Cités, assure : « *Nous avons été étroitement associés à la démarche, c'est-à-dire sur les choix de la programmation, de l'équipe d'architectes ou en participant aux réunions de*

chantier. Le nouveau bâtiment, ouvert sur le quartier, va le mettre en valeur. Nous aurons un outil très performant pour développer des projets structurants. » Arbres, lumière naturelle, modularité : tout est pensé pour améliorer durablement l'accueil des habitants et des associations. Deux autres chantiers à l'horizon illustrent encore la volonté de la Ville d'offrir aux associations des locaux modernes, adaptés et accueillants. Il y a d'une part la construction du PACC, le Pôle d'animation culturelle des Couronneries, et d'autre part la réhabilitation de Cap Sud, dans le secteur de Bellejouanne. ●

Côté locaux, quelle aide ?

Le château de Versailles, avec ses 63 154 m² et ses 2 300 pièces, pèse moins dans la balance côté surface : la Ville de Poitiers met en effet à disposition 68 082 m² de locaux aux associations. Ce soutien concret permet à la vie associative de s'épanouir dans tous les quartiers. En complément, des salles de motricité dans les écoles sont aussi ouvertes, quand c'est possible, en dehors des heures de classe. Une façon de mutualiser l'usage des bâtiments existants et d'accueillir toujours plus d'activités au plus près des habitants.

6 sur 9

En 2025, 6 des 9 projets soutenus par le Fonds d'initiatives pour les quartiers (FIQ) bénéficieront directement à une association ou seront menés par une structure associative (*lire p.12*).

L'asso facile

Pour aborder sereinement la gestion d'une association ou s'engager en toute confiance, voici 3 points indispensables à connaître.

LA DÉFINITION

La loi de 1901 définit et garantit la liberté d'association. L'article 1 indique qu'une association est composée au minimum de 2 personnes qui mettent en commun leurs connaissances ou leur activité dans un but autre que de partager des bénéfices. Il n'est donc en théorie pas obligatoire d'avoir un président, un secrétaire et un trésorier, comme c'est souvent le cas.

DES BASES SOLIDES

3 éléments doivent être composés avec le plus grand soin : le projet associatif, les statuts de l'association et le règlement intérieur. **Le projet associatif** décrit les intentions et les valeurs de l'association. C'est sa carte de visite et sa raison d'être, indispensable pour réunir les bons bénévoles pour le bon projet. **Les statuts** décrivent les moyens d'y parvenir, notamment l'organisation interne, les catégories de membres, leurs droits et devoirs. Il n'y a pas de statuts types, ils dépendent de chaque projet. **Le règlement intérieur** donne les règles de vie de l'association et de ses activités au quotidien. Contrairement aux statuts, il peut évoluer facilement et permet de préciser des éléments, comme le déroulement de l'AG ou le montant des cotisations.

LA RESPONSABILITÉ

La déclaration en préfecture confère la personnalité morale à une association et permet d'effectuer des démarches en son nom, comme signer des contrats ou faire des demandes



Soutien et conseils pour faire réussir son projet associatif.

© Yann Cachet - Ville de Poitiers

de subventions. En cas de problème, c'est l'assurance de l'association qui couvre ses membres. ●

➔ Des référents du dispositif de l'État Guid'Asso proposent des permanences d'accompagnement pour les associations tous les mercredis matin des semaines impaires de 9h à 12h30 au 9 rue de Puygarreau ou sont joignables par mail : vieasso86@guidasso86.fr

Le saviez-vous ?

Près de 20 % de l'emploi privé à Poitiers relève du tissu associatif. La Ville consacre près de 13 % de son budget à soutenir ce secteur.

Interviews

Quels rôles jouent les associations dans la ville et quels sont les liens avec la Ville de Poitiers ?

Les associations apportent du bien-être, du lien social, de l'émancipation. Chacune a sa place. La Ville est leur partenaire privilégié, dans un esprit d'écoute, de dialogue, de soutien. Les Assises de la vie associative, en 2022, ont engagé une trajectoire collective poursuivie par la coconstruction d'actions concrètes. La charte des engagements réciproques en est un bel exemple. Elle positionne les associations dans un lien de coopération avec la Ville de Poitiers.

Christian Michot
conseiller municipal délégué à l'Engagement citoyen et à la vie associative



Qu'en est-il des maisons de quartier qui sont aussi des associations ?

Elles balayent un large spectre d'activités pour tous les âges : accueil de loisirs, actions dédiées aux aînés, aux familles ou encore projets innovants comme Territoire zéro chômeurs de longue durée. Les maisons de quartier créent du lien, hébergent aussi une multitude d'associations. La Ville leur consacre près de 7 M€ par an. Elles sont frappées par des difficultés financières liées notamment à la revalorisation salariale, nécessaire mais non compensée. La Ville, qui a anticipé, est à leurs côtés, dans le respect de leur indépendance et de leurs projets. Il y a la volonté de trouver des solutions ensemble pour maintenir les activités à budgets constants. Cette réflexion collective est accompagnée par la

Alexandra Besnard
adjointe à l'Éducation populaire, aux maisons de quartier et au numérique responsable





Une épicerie sociale et solidaire, gérée par la Croix-Rouge française, ouvrira à Beaulieu.



La déchetterie mobile près de chez moi

En septembre, de 9h à 12h

En octobre, de 14h à 18h

Bel-Air

- rue Gerhard-Hansen
mardis **2/09** et **7/10**

Centre-ville

- Parc de Blossac
mercredis **3/09** et **1/10**
- place Leclerc
samedis **6/09** et **4/10**
- place de la Cathédrale
mercredis **10/09** et **8/10**
- rue Saint-Germain
samedis **20/09** et **18/10**

Trois-Cités

- rue de la Vallée-Monnaie
jeudis **11/09** et **9/10**
- rue de Costlada
mardis **23/09** et **28/10**

Beaulieu

- place Philippe-le-Bel
vendredis **12/09** et **10/10**

Couronneries / Saint-Éloi

- rue Jean-Baptiste-Kléber
mardis **9/09** et **14/10**
- avenue Georges-Pompidou
mercredis **17/09** et **15/10**
- rue Alexandre-Dumas
lundis **22/09** et **27/10**

Bellejouanne

- rue Louise-Michel
vendredis **19/09** et **17/10**

Des idées pour et par les quartiers

9 projets seront financés dans le cadre du Fonds d'initiatives pour les quartiers (FIQ). Portées par les habitants et des structures locales, ces idées citoyennes vont participer à transformer les quartiers.

Au total, c'est près de 1 M€ que la Ville injecte dans 9 projets concrets, au cœur des quartiers prioritaires de Poitiers. De Bellejouanne à Saint-Éloi en passant par Beaulieu, les Couronneries, les Trois-Cités et Bel-Air. Les projets ont été sélectionnés par un comité de pilotage composé d'élus et d'habitants sur la base d'éléments techniques mais aussi selon leur impact social, environnemental, territorial et leur dimension innovante pour le quartier. Certains projets non soutenus en 2025 feront l'objet d'un accompagnement en ingénierie par la Ville.

LES PROJETS

Une épicerie sociale et solidaire va voir le jour à Beaulieu, gérée par la Croix-Rouge française, tandis qu'à Couronneries, un café social et solidaire, porté par l'association Pict'Âges, proposera des activités culturelles ainsi que des permanences sociales. L'entreprise à but d'emploi Papiolle étend son activité de collecte, remise en état et vente de jeux et de jouets. Côté culture, les musées de la Ville et les maisons de quartier développent un projet culturel coconstruit avec les habitants tandis que Radio Pulsar lance « Les Envoyés Spatiaux », un projet d'éducation aux médias et à l'information pour et par les jeunes des quartiers. À Saint-Éloi, suite et fin pour la Fabrique du carnaval de la compagnie L'Homme debout, avec en ligne de mire le défilé 2026. Également, l'achèvement des travaux de la nouvelle salle de boxe réalisée dans les anciens parkings d'Ekidom, portée par l'AF Boxing Club 86. Enfin, des travaux de rénovation seront menés au Centre familial des Couronneries et dans les locaux de l'Accorderie à Bel-Air. Prochain appel à projets mi-octobre, pour bénéficier du FIQ en début d'année 2026. À vos idées pour vos quartiers ! ●



Déchets : le mémento de la rentrée

Adoptons les bons gestes pour une ville plus propre : trier, jeter au bon endroit, respecter l'espace public... Chaque geste compte pour préserver notre cadre de vie.



Sortir sacs et bacs entre 19h et 21h et les rentrer dès que possible après la collecte

Centre-ville :

- emballages papiers : mercredi
- ordures ménagères : lundi et vendredi

Beaulieu :

- emballages papiers : mercredi
- ordures ménagères : dimanche

Faubourg ouest / Bel-Air :

- emballages papiers : jeudi
- ordures ménagères : mardi

Saint-Éloi / Breuil-Mingot /

Couronneries / Montbernage :

- emballages papiers : lundi
- ordures ménagères : dimanche

Nord-ouest :

- emballages papiers : jeudi
- ordures ménagères : dimanche

Gibauderie / Pont-Neuf /

Trois-Cités :

- emballages papiers : lundi
- ordures ménagères : mercredi

Poitiers Sud :

- emballages papiers : jeudi
- ordures ménagères : lundi

La brigade verte

3 agents assermentés sillonnent la ville avec 3 objectifs : sensibilisation, médiation mais aussi sanctions, lorsque les jours et horaires de collecte et de sortie des bacs ne sont pas respectés ou en cas de flagrant délit.

➔ Pour connaître les jours de collecte en fonction de votre adresse, rendez-vous sur grandpoitiers.fr

À VOUS DE JOUER

Placier au marché, tout un métier

Cet article est réalisé
par les aînés de la
résidence René-Crozet,
lors d'ateliers animés
par Vivant.

À Poitiers, 4 placiers sont en poste pour organiser les 9 marchés. Jordan Dupuis est l'un d'entre eux, il explique son métier.

Il est 6h45 quand Jordan Dupuis ouvre l'accès du marché des Couronneries aux commerçants non sédentaires qui vont rejoindre les quelque 200 emplacements disponibles. « Sur les gros marchés comme les Couronneries le mercredi et le dimanche, et Notre-Dame le samedi, nous travaillons toujours en binôme, explique le placier, en poste depuis 7 ans. Nous accueillons d'abord les commerçants qui ont un abonnement et un emplacement fixe, et ensuite nous plaçons ceux qui sont de passage. »



Jusqu'à 10h, les placiers vont vérifier les installations, ils s'assurent que les accès pompiers et les allées de circulation sont bien libérés, puis ils vont encaisser et vérifier les abonnements trimestriels. Ils sont présents jusqu'à 13h30 pour la réouverture des accès, puis c'est le service Déchets et propreté et la police municipale qui font la clôture.

UN MÉTIER DIVERSIFIÉ

Un marché, ce n'est pas improvisé. Les places sont attribuées en commission paritaire qui regroupe élus et commerçants. « Ce que j'aime dans mon métier, c'est qu'on est à 60 % sur le terrain en contact avec les commerçants, et on va avoir aussi une partie bureautique, pour la facturation, les abonnements et la gestion des plans. Il y a aussi le marché de Noël ! Cela permet d'alterner. » Autre mission des placiers, la gestion des food-trucks dans le domaine public de Poitiers. ●

Merci!
à Micheline et Rémy,
pour leur article.





© Nicolas Mathu

L'actuelle Maison de santé des Couronneries.

ÇA NOUS INTÉRESSE

La Maison de santé des Couronneries sur les rails

La nouvelle Maison de santé va voir le jour, rue des Couronneries. Son offre pluriprofessionnelle va s'adapter aux besoins de santé des habitants du quartier.

Le projet de la nouvelle Maison de santé des Couronneries, entrepris il y a près de 10 ans, est enfin concrétisé. Un bâtiment neuf de 750 m² sur 2 niveaux va s'élever en plein cœur du quartier, au 115 rue des Couronneries. L'objectif est de renforcer la capacité d'accueil de l'actuel centre de santé. La Maison de santé sera pluriprofessionnelle. Elle regroupera des praticiens de santé déjà implantés dans le quartier – 4 médecins généralistes, 2 sages-femmes, 10 infirmiers et un pédiatre – et des espaces permettant d'accueillir de nouveaux venus. « 3 cabinets seront notamment destinés à des professionnels de santé du CHU. Cela permettra à la fois de renforcer et désengorger la médecine généraliste, très sollicitée dans ce quartier de 10 000 habitants où la demande de soins est croissante, mais aussi de proposer des consultations de spécialistes. Cette complémentarité entre la médecine libérale et la médecine publique est une spécificité du projet », explique Elsa Hée,

de la direction Solidarités et cohésion locale à la Ville de Poitiers.

Préparer demain

La Maison de santé sera également un centre de formation, en accueillant des étudiants stagiaires. Son implantation s'inscrit dans l'opération de renouvellement urbain des Couronneries. Le budget, estimé à 3,7 M€, bénéficie d'un important engagement des pouvoirs publics aux côtés des professionnels de santé réunis sous l'Association Couronneries Santé : État au travers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine, Région Nouvelle-Aquitaine, Grand Poitiers et Ville de Poitiers. « Cette offre de soins de qualité va répondre durablement aux besoins essentiels de santé des habitants des Couronneries », se réjouit Elsa Hée. La livraison du bâtiment, construit par Habitat de la Vienne, est prévue entre fin 2028 et début 2029. ●